juillet 2011

Landolt

Feutre auto-adhérent pour travaux



Depuis 18 ans, la société suisse Landolt conçoit et commercialise des feutres de protection pour différents corps de métier. Après avoir vendu près de six millions de mètres carrés sur son marché local, elle s’est, depuis trois ans, installée commercialement en France. Regroupée son l’appellation Floorliner, l’offre comprend à ce jour six références parmi lesquelles le Floorliner Original. Feutre de recouvrement et de protection multifonctionnel, il est réutilisable et résiste aux sollicitations mécaniques. Citons également pour les travaux de menuiseries le Floorliner Vapor qui bénéficie de propriétés respirantes et imperméables et pour les opérations de peinture le Floorliner Absorb capable d’absorber les liquides tout en étant réutilisable.